

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 17 février 2023 à 20h00 selon convocation en date du 13 février 2023.

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : Mrs BIVERT - VINCENT - Mme MINARD - Mrs BRAZ - BESSE - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIÈRE.

Absents excusés : Mme VIGNAL (a donné procuration à M VINCENT)
M SIRIEIX (a donné procuration à Mme BRAULT)
M MICHOUX (a donné procuration à Mme MINARD)
M BOUILHAC
M VERNIENGEAL (a donné procuration à M TRONCHE)

Secrétaires de séance : MTRONCHE et Mme BRAULT

Objet : Délibération n°2023-010 : Subvention pour voyage scolaire à Chamonix

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier du Principal du Collège de Neuvic au sujet du voyage scolaire organisé pour les classes de troisième à Chamonix du 6 au 10 mars 2023.

Le montant de ce voyage restant à charge pour les familles s'élève à 390 euros par enfant. 2 familles de la commune sont concernées.

Il propose d'aider ces familles dans le financement de ce voyage.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Attribuent une subvention d'un montant de 195 euros par enfant résidant sur la commune soit un total de 390 euros.
- Disent que cette subvention sera versée au collège de Neuvic qui la déduira du reste à charge des familles.

Membres	13
Présents	8
Représentés	4
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 21 février 2023.

Au registre sont les signatures
Le Maire, Frédéric BIVERT.



Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Publié le
ID : 019-211911300-20230217-DCM2023010-DE

